



FORMATIONS SÉCURITÉ LASER EN MILIEU MÉDICAL

Information, Formation et Protection des personnes contre les risques dus aux R.O.A.*

Référentiel :

- Décret N°2010-750
- du 02 juillet 2010
- Norme EN 60825 – 1
- Norme CEI 60825 – 8
- Norme EN 60601 – 2 – 22
- Norme EN 60825 – 14
- Normes EN 207 & EN 208

Ces actions de formations sont
rendues obligatoires par
l'application des articles :
R.4452-3, R. 4452-19 & R.4452-21
du Code du Travail.

▪ Niveau 1 :

Personnel occasionnellement
exposé au risque laser en
milieu médical

▪ Niveau 2 :

Personnel exposé au risque
laser en milieu médical

▪ Niveau 3 :

Personne compétente –
Responsable Sécurité Laser
en milieu médical

* R.O.A. : Rayonnements Optiques Artificiels / Agrément F.P. N°53220674122



Pour plus d'information : www.laserconseil.fr

CONSEIL – FORMATION – AUDIT – ASSISTANCE TECHNIQUE – MARQUAGE CE – PROTECTEURS

LASER CONSEIL – Technopôle Anticipa – 5, rue Fulgence Bienvenue – 22300 Lannion

☎ 02.96.48.79.96 - ☎ 02.96.48.79.97 - ✉ info@laserconseil.fr & www.laserconseil.fr
S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros - RCS Saint-Brieuc 432 173 524 00021 - APE 7112B
T.V.A. Intracommunautaire N° FR 57 432 173 524



Moyens pédagogiques :

Locaux : Salle & salle de traitement
Supports stagiaires : Manuels
Supports formateur : Matériel informatique – Vidéo – Maquettes
Effectif : 10 personnes maximum par session
Lieu : Intra ou inter-entreprises

Évaluation du stage et validation des acquis :

Par les stagiaires et l'organisme de formation (Attestation et / ou diplôme)

NIVEAU 1 PERSONNEL OCCASIONNELLEMENT EXPOSÉ 1 JOUR*
AU RISQUE LASER EN MILIEU MÉDICAL

Personnes concernées : Personnel occasionnellement exposé aux rayonnements laser (Assistant médical, personnel de bloc opératoire, infirmier) - (Classe 1 à 4).

Durée et répartition du temps :

- * Durée : 1 jour (7 h) ou 0,5 jour (3,5 h) sur demande.
- Répartition : 90 % théorique, 10 % pratique

Pré-requis : Aucun

Tarifs : Nous consulter

NIVEAU 2 PERSONNEL EXPOSÉ AU RISQUE LASER 2 JOURS
EN MILIEU MÉDICAL

Personnes concernées : Personnel exposé aux rayonnements laser (Personnel de bloc opératoire ou salle de traitement, infirmier, technicien et ingénieur biomédicaux, service technique, fabricant...) - (Classe 1 à 4).

Durée et répartition du temps :

- Durée : 2 jours (14 h)
- Répartition : 80 % théorique, 20 % pratique

Pré-requis : Aucun

Tarifs : Nous consulter

NIVEAU 3 PERSONNE COMPÉTENTE - 3 JOURS
RESPONSABLE SÉCURITÉ LASER EN MILIEU MÉDICAL

Personnes concernées : Personnel de maintenance, médecin lasériste et du travail, technicien et ingénieur biomédicaux, cadre infirmier, membre du C.H.S.C.T., etc. (Classe 1 à 4).

Durée et répartition du temps :

- Durée : 3 jours (21 h)
- Répartition : 75 % théorique, 25 % pratique

Pré-requis : Aucun

Tarifs : Nous consulter